

Communiqué



20 juin 2025

EN SITUATION DE CRISE INÉDITE, LES CIDFF DE BRETAGNE FERMERONT LEUR ACCUEIL LE MERCREDI 25 JUIN POUR ALERTER SUR LES CONSÉQUENCES DU RETARD DES SUBVENTIONS DE L'ÉTAT.

Ce mercredi 18 juin, réunis en assemblée générale extraordinaire, les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, créés en 1972 à l'initiative de l'État, ont décidé de se mobiliser dans toute la France et l'Outre-mer entre **le 23 et le 27 juin afin d'interpeller l'État sur l'urgence du versement des subventions.**

En situation de crise inédite, les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) de Bretagne alertent sur les conséquences du retard de versement des subventions de l'État.

Depuis l'adoption du projet de loi de finances pour 2025, les crédits que l'État s'est engagé à verser pour financer les associations qui œuvrent dans le champ de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les violences n'ont toujours pas été versés. Parmi ces subventions non versées figure notamment la compensation financière de la "Prime Ségur", obtenue par un amendement voté au Sénat le 22 janvier.

Dans ce contexte de crise inédite et en l'absence de versement des subventions, le réseau des CIDFF a décidé d'une semaine de mobilisation qui consiste pour les 4 CIDFF bretons à fermer leur accueil le mercredi 25 juin et à rebasculer les appels vers les services préfectoraux afin d'interpeller les pouvoirs publics sur la situation financière et d'alerter sur le risque, à terme, de sa disparition. Par ailleurs, une mobilisation des administrateurs.ices et professionnel.les du réseau se tiendra à Rennes en présence des 3 Vans en Voiture et Nina et Simon.es à Rennes ainsi qu'une conférence de presse à 11h00.

Élu-es, partenaires et associations partenaires, rejoignez-nous ! Vous nous manifesterez ainsi votre soutien :

Mercredi 25 juin 2025 à 10h00
Prefecture d'Ille-et-Vilaine
81 Bd d'Armorique, 35700 Rennes

Chaque année, le réseau des CIDFF informe et accompagne plus de 400.000 personnes (6200 en Bretagne) sur leurs droits, dont 60.000 victimes de violences (2700 en Bretagne), dans un cadre d'accueil inconditionnel, confidentiel et gratuit. Ces missions d'intérêt général, confiées par l'Etat, sont lourdement menacées par le retard de versement des subventions. Alors que le nombre de femmes qui s'adressent au CIDFF augmente chaque année, dans l'attente du versement des subventions, les CIDFF de Bretagne ont été dans l'obligation de :

- **Réduire leurs effectifs de 25% (soit 13,57 ETP)**
- **Supprimer le service emploi et l'antenne de Morlaix dans le Finistère**
- **Réduire les permanences juridiques et emploi, notamment en milieu rural où les CIDFF représentent souvent le seul point d'accès au droit pour les femmes**
- **Supprimer le service sensibilisation à l'égalité dans le milieu scolaire dans le Morbihan.**

Le réseau national des CIDFF, dont le réseau des CIDFF de Bretagne, en appelle ainsi à la responsabilité de l'État. Sans versement rapide des subventions dues, c'est l'accès aux droits des femmes, la protection des victimes de violences, et l'égalité entre les femmes et les hommes qui sont directement menacés.

« SUBVENTIONS NON VERSÉES, DROITS DES FEMMES EN DANGER »

Contact presse : Christine ORAIN – Contact@frcidff-bretagne – 06-82-23-34-59